

# W

...comme **WARNINGS**



Le code de la route enseigne qu'en cas de panne sur une route, l'un des premiers gestes de sécurité est **d'actionner ses feux de détresse**. Et c'est pareil pour Pôle emploi.

Autant vous dire que nous devons remplacer régulièrement nos Warnings car ils sont beaucoup sollicités...même si nous ne mettons pas le gyrophare et agissons souvent de manière discrète.

L'**efficacité** ne se mesure pas au bruit que l'on fait...

